

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 17 FÉVRIER 2021

A L'APPEL :

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERLOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusés représenté(e)s :

M. Philippe LEMOINE représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s) :

M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Fabien BLONDEL.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et Mme Sophie HENNIAUX, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2020.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 9 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

3 - ENVIRONNEMENT - Bilan d'émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2019.

Le Conseil décide :

1°) de prendre connaissance du bilan d'émissions de gaz à effet de serre et des actions préconisées ;

2°) d'autoriser la publication du bilan sur la plate-forme informatique dédiée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Mme Chantal ZIMMERMAN, suppléante de M. Fabien BLONDEL
Arrivée de M. Sylvain VAN HEESWYCK

4 - ENVIRONNEMENT - Présentation du rapport annuel de développement durable 2020.

Le Conseil décide d'approuver le rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

5 - ENVIRONNEMENT - Signature de la déclaration d'Edimbourg.

Le Conseil décide d'approuver la signature par Madame la Présidente de la déclaration ci-annexée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour, 2 voix contre et 1 absence, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

6 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Le Conseil décide d'approuver le rapport annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 75 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

7 - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°1 du Contrat Enfance Jeunesse communautaire pour intégration du Contrat Enfance Jeunesse d'HOMBLIERES.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois afin d'y intégrer le Contrat Enfance Jeunesse de la commune d'Homblières ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne et la commune d'Homblières, l'avenant annexé au présent rapport ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

8 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Approbation du Projet de territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide d'approuver le Projet de territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire par 71 voix pour et 1 voix contre et 4 absentions adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

9 - ADMINISTRATION GENERALE - Approbation du projet de Pacte de Gouvernance.

Le Conseil décide d'approuver le Pacte de Gouvernance, tel qu'il est annexé à la présente délibération, laquelle sera transmise aux communes pour avis avant adoption définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

10 - FINANCES - Autorisation de la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 - Budget annexe Eau Potable.

Le Conseil décide d'autoriser Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, comme suit.

Chapitre – Libellé nature	Crédits ouverts en 2020 (BP + DM + VC)	Montant autorisé avant le vote du budget
20 – Immobilisations incorporelles	445 000,00 €	111 250,00 €
21 – Immobilisations corporelles	3 132 147,86 €	783 036,97 €
23 – Immobilisations en cours	39 994,00 €	9 998,50 €
Total des dépenses d'équipement	3 617 141,86 €	904 285,47 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

11 - FINANCES - Autorisation de la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 - Budget annexe Assainissement.

Le Conseil décide d'autoriser Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, comme suit.

Chapitre – Libellé nature	Crédits ouverts en 2020 (BP + DM + VC)	Montant autorisé avant le vote du budget
20 – Immobilisations incorporelles	505 405,00 €	126 351,25 €
21 – Immobilisations corporelles	5 132 294,97 €	1 283 073,74 €
23 – Immobilisations en cours	623 000,00 €	155 750,00 €
Total des dépenses d'équipement	6 260 699,97 €	1 565 174,99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

12 - FINANCES - Rapport sur les orientations générales du projet du budget primitif 2021 - Budget principal - Budgets annexes Eau potable, Assainissement, Circuit et Lotissement.

Le Conseil décide de prendre acte de la présentation et de la tenue du débat sur les orientations générales en matière budgétaire compte tenu des éléments développés en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

13 - FINANCES - Demande de subvention au titre du FIPD 2021 - Travaux de vidéoprotection à la piscine Jean Bouin.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation auprès de l'Etat, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

14 - FINANCES - Demande de subvention au titre de l'appel à projets national 2020-2021 - Programme national de l'alimentation - Emergence d'un projet alimentaire territorial.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi que tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

15 - FINANCES - Délégation d'une partie des attributions du conseil au Président - Extension aux demandes de subventions.

Le Conseil décide de donner délégation de pouvoir à Madame la Présidente pour cette attribution supplémentaire en matière de demande de subventions tel qu'exposé au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

16 - FINANCES - Attribution d'avances sur subventions et d'acomptes.

Le Conseil décide :

1°) d'accorder les avances sur subventions et les acomptes détaillés ci-dessus, étant précisé que les crédits nécessaires et les ressources correspondantes feront l'objet d'une inscription dans le cadre du budget primitif 2021 ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en la matière.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 60 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

17 - FINANCES - Avances sur attributions de compensation.

Le Conseil décide :

1°) d'accorder les avances sur attributions de compensation comme annexées étant précisé que les crédits nécessaires et les ressources correspondantes feront l'objet d'une inscription dans le cadre du budget primitif 2021 ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

18 - FINANCES - Politique tarifaire des piscines communautaires gérées en régie.

Le Conseil décide :

- 1°) d'adopter la grille tarifaire 2021 actualisée proposée en annexe ;
- 2°) de modifier la délibération votée le 16 janvier 2017 ;
- 3°) de décider de l'application de la présente délibération à compter du 1^{er} mars 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour, 1 voix contre et 1 absence, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

19 - MARCHES - Commission de concession.

Le Conseil décide :

1°) de désigner :

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Michel BONO
- Mme Sylvie ROBERT
- M. Olivier TOURNAY

en tant que membres titulaires de la commission de concession ;

2°) de désigner :

- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Sébastien VAN HYFTE
- M. Bernard DESTOMBES
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Julien CALON

en tant que membres suppléants de la commission de concession ;

Ladite commission étant immédiatement installée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

20 - EAU ET ASSAINISSEMENT - Redevance d'occupation pour l'exploitation de la station d'épuration de Gauchy concédée à VEOLIA EAU et périmètre d'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement concédés à la SAUR - Taux pour 2021.

Le Conseil décide d'approuver les montants fixés pour la redevance d'occupation du domaine public communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

21 - POLITIQUE DE LA VILLE - Approbation du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2020-2022.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Madame la Présidente à signer le nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2020-2022 ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à solliciter toutes subventions correspondantes ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre de l'exécution du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2020-2022 ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

22 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

23 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Attribution de subventions dans le cadre des dispositifs "CASQ ARTISANS" et "CASQ START ARTISANS".

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ -ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport.

Rapporteur : Mme la Présidente

24 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Proposition d'annulation des loyers dans le cadre de la crise Covid à l'Espace Créatis.

Le Conseil décide :

1°) d'annuler les loyers des entreprises ci-dessus pour les montants cités ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes les formalités en ce sens et d'informer la trésorerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

25 - SPORTS ET LOISIRS - Avenant n°1 DSP La Bulle - Création d'une société dédiée à l'exploitation du site.

Le Conseil décide :

1°) d'accepter le transfert de la convention d'exploitation du service public de la Base Urbaine de Loisirs à la société LA BUL ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

26 - SPORTS ET LOISIRS - Avenant n°2 DSP La Bulle - Modification tarifs - Création d'un Pass 3 équipements.

Le Conseil décide :

1°) d'accepter la création de ce nouveau tarif commun aux trois équipements aquatiques du territoire ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°2 et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

27 - SPORTS ET LOISIRS - Avenant n°3 DSP La Bulle - Modification de l'annexe 15 du contrat (Subventions d'équipement versées).

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le réajustement des engagements annuels du délégataire et par conséquent l'échéancier de versement de la subvention forfaitaire d'équipement ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°3, comprenant en annexe 1 les engagements annuels du délégataire et modifiant l'échéancier, et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

28 - TRANSPORTS - Signature de l'avenant n°13 - Evolution du réseau Pastel et de sa gamme tarifaire.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter la modification des services du réseau Pastel à compter du 8 mars 2021 ;

2°) d'approuver la nouvelle gamme tarifaire applicable à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

3°) d'approuver le remplacement d'un véhicule articulé à la charge du délégataire ;

4°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 13 à cet effet et à accomplir toutes les formalités résultant du présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

29 - TOURISME - Etude de réaffectation des maisons éclusières de la destination touristique du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'engagements pour la réalisation de l'étude ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention financière pour la réalisation de l'étude ;

3°) d'inscrire les crédits au budget 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 74 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

30 - PERSONNEL - Avenant n°5 à la convention de mise en place de services communs.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

31 - PERSONNEL - Avenant n°5 à la convention de mises à disposition partielles d'agents entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

32 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente

33 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

Rapporteur : Mme la Présidente



La Présidente,

Frédérique MACAREZ

